

La prise en charge non médicamenteuse

Référence : 301

Type : Formation

TARIF

Tarif INTRA : 1 310,00 EUR.
Par jour. S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

DUREE

2,00 jours
Soit 14,00 heures

NOMBRE MAX. DE PARTICIPANTS

14

En dehors des traitements médicamenteux, il existe de nombreuses approches visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Ces interventions ont pour objectif de préserver l'autonomie des malades le plus longtemps possible, d'atténuer les troubles du comportement et de soutenir les aidants. Un des buts de ces thérapies est également de maintenir le lien social et de rompre l'isolement dans lequel certaines personnes peuvent se retrouver. En proposant des activités plaisantes et stimulantes, la personne peut prendre conscience de ses capacités préservées ce qui les valorise. Les prises en charge non médicamenteuse peuvent être adaptées à différents stades de la maladie et sont variées, pouvant se réaliser en groupe ou de façon personnalisées, à domicile ou en l'extérieur.



OBJECTIFS

- Sensibiliser aux différentes formes de thérapies non médicamenteuses

CONTENU

- L'émergence et la mise en œuvre des recommandations non-médicamenteuses
- Les thérapies basées sur la cognition, sur le corps, le soutien psychologique, la communication, sur le comportement et pourquoi pas la médiation animale.
- Adapter et personnaliser l'accompagnement par des thérapies non médicamenteuses.
- Mettre en place des animations « flashes »

MÉTHODE

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues et de mise en situation.
- Échanges et réflexions en groupe.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports audiovisuels, vidéos, PowerPoint.
- Études de cas concrets avec supports pédagogiques.
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires, bibliographie.

EVALUATION

AVANT LA FORMATION

Les stagiaires sont invités à remplir un formulaire de recueil des attentes et des besoins, qui permet au formateur d'ajuster son intervention. Par cette démarche, le stagiaire identifie ses besoins de formation au regard du programme et des objectifs.

Pour les personnes en situation de handicap, des adaptations pédagogiques et matérielles peuvent être proposées.

Contact : refhandicap.formation@cesap.asso.fr

AU DÉBUT

L'intervenant recueille les attentes des participants pour mesurer leur positionnement, afin d'ajuster sa prestation en fonction de la commande contractualisée.

PENDANT

Des tests, questionnaires, ou exercices sont proposés aux stagiaires pour permettre à l'intervenant de réajuster sa prestation au regard des objectifs de la formation et évaluer les acquis de chaque stagiaire.

À LA FIN

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants autoévaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.

L'intervenant remplit un formulaire d'évaluation des acquis de la formation à partir des modalités qu'il a proposées et qui fait l'objet d'un échange avec le stagiaire dans une dynamique formative.

Le formateur fait un retour sur l'adéquation entre son contenu et les attentes des stagiaires par le biais d'un bilan écrit.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

APRÈS

Pour évaluer l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles :

- Un questionnaire d'évaluation à froid est proposé aux stagiaires 4 à 6 mois après la formation.
- Une synthèse des évaluations effectuées par les stagiaires est adressée à l'établissement avec la facture, ainsi qu'un questionnaire d'évaluation à

froid.

- Un questionnaire d'évaluation est envoyé au financeur de la formation.

ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION

L'ensemble de ces écrits est transmis à Cesap Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de Cesap Formation.

PUBLIC

Tout professionnel de l'accompagnement de la personne.

PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

ANIMATION